

**COMMUNE DE VAUDREY**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juillet 2024

Date de convocation : le 21 juin 2024

**Présents** : Virginie PATE, Corine FEVRE-BURDY, Aline GAUTHIER, Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, Patrice JURET, Philippe FEVRE-BURDY, Patrick MONNERET, Fabrice COMTE.**Absents excusés** : Céline CHARTON et François-Xavier LAMBERT**Secrétaire de séance** : Lucie Bouvier**Heure de Début de séance : 18h**

Lecture est faite du compte-rendu de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité.

## 1) Devis Chauffage

Nous avons pour projet de changer de chauffage à la salle des fêtes et dans le bâtiment communal nous avons sollicité deux entreprises.

Deux solutions différentes ont été données par deux entreprises : FF énergie basée à Domblans et Molin à Arbois, ils ont fait un état des lieux et proposent un devis salle des fêtes et un devis bâtiment communal (mairie-MAM-logements)

Pour le bâtiment communal Molin va sectionner les modes de chauffage.

Pour la salle de convivialité et la mairie il propose des pompes à chaleur air-air et une chaudière à granulés pour chauffer la Mam et le logement.

FF Energie à Domblans fait de la géothermie il propose d'enlever la chaudière fioul et mettre une pompe à chaleur dans le bâtiment communal et dans la salle des fêtes ainsi que de réaliser deux forages de 17m avec l'entreprise Lequé forage, le réseau initial ne changerait pas.

Pour la salle des fêtes Molin propose un système de chauffage par système aéraulique avec une ventilation double flux et réversible

Pour la salle des fêtes FF Energies propose une pompe à chaleur de 27kw/ et réversible

Le coût total du devis Molin pour la salle des fêtes est de 74 836.01€ TTC et 93 611.53€ TTC pour la mairie.

Le coût du devis FF energies pour la salle des fêtes est 39 233.62€ TTC et 33 287€ TTC pour la mairie.

Le coût des forages pour la salle des fêtes et de la mairie est de 14 569€ TTC

Le coût total de cette deuxième option est de 87 089€ TTC

FF Energie est retenu à l'unanimité pour le chauffage de la mairie et la salle des fêtes. Nous allons déposer un dossier de subventions en parallèle : DETR pour l'Etat et DST pour le département.

## 2) Rénovation partie extérieure de la salle des fêtes :

Nous avons fait des devis pour rénover la partie extérieure de la salle des fêtes côté sous-sol. Et l'entreprise CMH bardage propose un bardage en aluminium au coût de 17 292€ TTC. L'entreprise SDP propose un devis à 20 020.72€ TTC pour un bardage en éternite. Le devis à 17 292€ est retenu à l'unanimité.

## 3) Devis curages des fossés :

Le devis Chalumeau pour le curage des fossés sur les chemins du Villot, de la Sance et du commandant proposé à 3565€ HT a été validé à l'unanimité

## 4) Demande d'annulation d'une réservation de salle des fêtes

Une demande d'annulation de réservation est acceptée, nous lui rembourserons l'acompte de 125€ qui a été versé au motif que la location a lieu dans plusieurs mois et donc laisse la possibilité de louer à nouveau.

## 5) Eclairage public

Lors de la dernière tranche des éclairages publics nous avons changé certains luminaires et le système a été modifié, on est passé en LED.

Un lampadaire a également été ajouté près de chez Ravoyard.

Le coût total de l'opération est de 11 781€, le SIDEC nous finance à 25%, le reste à charge est donc de 9 281.25€ sur lequel nous avons bénéficié d'une subvention Fonds vert de l'Etat de 2500 €

## 6) Retour sur la journée transition :

Nous pensons organiser en collaboration avec la communauté de communes des ateliers comme une journée de la convivialité autour du broyage dans un premier temps et des animations pour donner suite à la première réunion de juin. Une information sera faite dans le bulletin municipal.

## 7) Informations et questions diverses

Nous avons été accompagnés par la poste pour la mise à jour des bases adresses.

Nous allons passer par Arnia qui nous propose un accompagnement pour nous mettre en conformité sur le RGPD.

Le devis du SIDEC pour le schéma incendie est écarté car trop onéreux. Nous allons essayer de la réaliser en interne.

Une date de corvée va être fixée le samedi 27 juillet pour enlever les pancartes au cimetière et faire un état des lieux des petits travaux à la salle des fêtes.

Nous allons réfléchir à un cheminement doux pour rallier Mont Sous Vaudrey en collaboration avec la commune de Mont Sous Vaudrey et le conseil départemental.

**Fin de séance : 20h10**